

Ils disent eux-mêmes que nos programmes sociaux ne sont pas des subventions pouvant donner droit à des mesures compensatoires et que les règles pertinentes ne changent pas. Je ne suis généralement pas convaincu par les arguments de M. David Peterson, mais je vais accepter son argumentation aujourd'hui afin de tenter de convaincre mes vis-à-vis qui lui prêtent peut-être une oreille plus attentive qu'à nous.

D'autre part, ils disent que nous ne pourrions pas mettre en oeuvre de nouveaux programmes. A titre d'exemple, nous lançons actuellement un programme pour la garde d'enfants auquel nous consacrerons 6,4 milliards de dollars, ce qui, au dire des Libéraux, est trop peu. Ils disent qu'ils vont établir un programme universel de garde d'enfants lorsqu'il y aura une baisse du déficit. Or, de 1969 à 1979, ou même jusqu'à 1984, il n'y a eu qu'une année où le déficit a diminué, soit en 1979, trois ans après leur accession au pouvoir. J'ai interrogé le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand) à ce sujet l'autre jour. Il a répondu qu'ils allaient changer leurs plans. Tout ce qu'il faut retenir, c'est que les programmes sociaux ne peuvent pas faire l'objet de droits compensateurs. L'Accord ne touche pas les soins de santé, ni les pensions, ni les banques de sang. La députée de Hamilton-Est (M<sup>me</sup> Copps) a dit que nous allons bientôt commencer à vendre des bébés. C'est absolument ridicule. Les députés de l'opposition ne disent que des absurdités.

● (2010)

Il est temps de débattre ces amendements, de les mettre au voix et d'adopter l'Accord de libre-échange afin de donner au Canada la prospérité nécessaire pour élargir les programmes sociaux existants et établir ceux que nous voulons à l'avenir. C'est là notre programme et nous allons le réaliser.

**Le président suppléant (M. McKinnon):** La Chambre est-elle prêt à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**Le président suppléant (M. McKinnon):** Le vote porte sur la motion n° 45 et s'appliquera aussi aux motions n°s 46, 47 et 48. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. McKinnon):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. McKinnon):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

*Accord de libre-échange Canada—États-Unis*

**Le président suppléant (M. McKinnon):** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. McKinnon):** En conformité du paragraphe 114(11) du Règlement, le vote inscrit sur la motion est reporté.

Le prochain vote porte sur la motion n° 49 qui sera mise aux voix séparément.

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry) propose:**

Motion n° 49

Qu'on modifie le projet de loi C-130, en ajoutant à la suite de la ligne 8, page 41, ce qui suit:

«48. Nonobstant les dispositions de cet accord relatives au mécanisme binational de règlement des différends, le Canada réaffirme son engagement en faveur du mécanisme supérieur de règlement des différends du GATT qui lui permet de contester la loi elle-même ainsi que son application.»

— Monsieur le Président, je suis ravi d'expliquer cet amendement et de suivre mon collègue du Manitoba, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp), qui vient de céder la parole. Il est connu dans notre province comme le ministre chargé du CF-18. Quand il fait des remontrances, je m'estime toujours heureux que nous disions la vérité, car c'est lui le ministre qui nous a caché cette vérité pendant six à huit mois, alors qu'on a pris des décisions qui ont profondément touché notre province, et cela d'une façon dont celle-ci ne se remettra jamais. Il n'avait pas eu le courage de dévoiler la vérité aux Manitobains pendant cette période. Il est vraiment regrettable qu'il n'ait pas suivi ses propres conseils à l'époque. Il est vraiment dommage qu'il n'ait pas eu l'intégrité de se dire prêt à renoncer à son siège pour traiter avec un gouvernement honnête d'une décision malhonnête qui a été prise à cette époque, et de l'ingérence politique à laquelle elle a donné lieu.

Il n'existe qu'un seul moyen de savoir qui dit la vérité, et c'est de laisser au peuple le soin d'en décider. Mais évidemment, la chose fait peur aux conservateurs. Ils préfèrent se conduire comme des gamins, lancer des pierres et crier des injures, plutôt que de débattre sérieusement la question. Ils ont peur de nous affronter dans la seule arène qui compte, en campagne électorale, là où le peuple, et non les éditorialistes des journaux appartenant aux grandes chaînes, rend démocratiquement son jugement. Voilà la différence!

**M. McDermid:** Vous détestez tous ceux qui ont réussi, n'est-ce pas?

**M. Axworthy:** Que le secrétaire parlementaire sache que je combats les gens qui abusent de leur pouvoir, comme le parti auquel il appartient.

**M. Crosbie:** Combattez votre propre parti, dans ce cas.